
Cathédrale de León (Nicaragua) No 1236

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Cathédrale de León

Lieu
León, Nicaragua

Brève description

La cathédrale de León fut construite entre 1747 et le début du XIXe siècle. Ses dimensions sont de 105,83 m de long par 57,13 m de large. Le projet a été conçu par l'architecte guatémaltèque Diego José de Porres Esquivel sur la base du plan rectangulaire utilisé dans les cathédrales d'Amérique latine à partir du XVIe siècle. Les caractéristiques architecturales et les proportions répondent aux tendances qui trouvent leur origine à Antigua Guatemala et qui atteignent leur plus haute expression à León. D'un point de vue stylistique, le monument montre la transition du baroque au néo-classique et se caractérise par la sobriété de sa décoration. La cathédrale contient d'importantes œuvres d'art meubles.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

16 juin 1995

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

22 septembre 2006

26 février 2010

Antécédents

Il s'agit d'une proposition d'inscription renvoyée à l'État partie (32 COM, Québec, 2008)

Un premier dossier de proposition d'inscription de la Cathédrale de León a été examiné par le Comité du patrimoine mondial à sa 32e session (Québec, 2008). À l'époque, l'ICOMOS avait recommandé de renvoyer la proposition d'inscription à l'État partie.

Le Comité du patrimoine mondial a adopté la décision suivante (32 COM 8B.45) :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné les documents WHC-08/32.COM/8B et WHC-08/32.COM/INF.8B1,*
2. *Renvoie la proposition d'inscription de la Cathédrale de León, Nicaragua, à l'État partie afin de lui permettre de :*
 - a) *Compléter le programme de planification et de mise en œuvre pour la restauration et la conservation du monument ;*
 - b) *Compléter, approuver et mettre en œuvre le Plan spécial pour le centre historique de León ;*
3. *Recommande que :*
 - a) *une attention particulière soit accordée à l'amélioration et la mise en valeur du centre historique de León, en particulier pour le secteur alentour de la cathédrale. Afin d'améliorer la qualité de vie et le paysage urbain, le gouvernement local devrait envisager des actions visant à autoriser l'ouverture du centre commercial de la ville, supprimer les affichages commerciaux perturbateurs dans le centre historique et enfouir les fils et câbles des services publics ;*
 - b) *la préparation aux risques, en particulier pour les catastrophes naturelles, soit traitée comme l'une des principales questions du plan de gestion ;*
 - c) *la coordination entre les parties prenantes nationales, locales et diocésaines soit meilleure afin d'améliorer la protection et la gestion ;*
 - d) *l'État partie s'assure de la pérennité du Fonds spécial du Parlement pour la cathédrale de León ;*
 - e) *l'État partie entreprenne, si ce n'est déjà fait, un inventaire systématique des œuvres d'art et des biens meubles renfermés dans le bien proposé pour inscription.*

En février 2010, l'État partie a fourni les nouvelles informations suivantes :

- un plan de gestion intitulé « *Instituto Nicaragüense – Plan de Manejo Catedral de León, Managua, 2009* » ;
- des plans, coupes et élévations conformes à l'exécution informatisée (CAO) de la cathédrale ainsi qu'un plan de l'installation électrique ;
- un plan à l'échelle montrant le centre historique de León et sa zone protégée comprenant tous les bâtiments classés ;
- un plan à l'échelle montrant la zone tampon de la cathédrale de León révisée et étendue ;
- un plan à l'échelle montrant l'évolution historique et urbaine de la zone tampon de la cathédrale de León.

Consultations

L'ICOMOS a consulté différents experts de ce type de bien.

Littérature consultée (sélection)

Angulo Iñiguez, D., et al., *Historia del Arte Hispanoamericano*, Barcelone, 1945-1956.

Angulo Iñiguez, D., *La arquitectura del siglo XVIII en Nicaragua*, Managua, 1988.

Gutiérrez, R., *Arquitectura y Urbanismo en Iberoamérica*, Madrid, 1989.

Kubler, G., et Soria, M., *Art and Architecture in Spain and Portugal and their American Dominions*. Baltimore, 1959.

Palacios, A., et. al., *Proyectos de Intervención en Catedral de León*, Nicaragua, 2009.

Polanco Quezada, C., *Diagnóstico Integral de la Catedral de León, Nicaragua*, Instituto Nicaraguense de Cultura (INC), 2009.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 8 au 12 septembre 2010.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 2 novembre 2010 lui demandant de confirmer l'extension de la zone tampon et le calendrier d'approbation du plan de gestion. Une réponse a été reçue en novembre 2010, qui était inappropriée.

L'ICOMOS a envoyé une autre lettre le 16 décembre 2010 concernant ce qui suit :

- le calendrier d'approbation officielle par l'État partie de l'« *Instituto Nicaragüense – Plan de Manejo Catedral de León, Managua, 2009* » ;
- le calendrier d'approbation et de mise en œuvre du « *Plan de Desarrollo Municipal* » ;
- la confirmation de l'extension de la zone tampon.

L'État partie a répondu le 24 février 2011. Les informations fournies ont été soigneusement prises en compte dans les sections concernées.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

10 mars 2011

2 Le bien

Description

La zone proposée pour inscription couvre une superficie de 0,77 ha, correspondant à un bloc urbain comprenant la cathédrale et son parvis. La superficie de la cathédrale est de 5 295,48 mètres carrés (0,529 ha).

Le plan rectangulaire correspond au modèle généralisé des cathédrales du XVIII^e siècle, employé plus tôt à Lima et Cuzco, parmi d'autres cathédrales d'Amérique latine. Le plan intérieur de la basilique se compose de cinq nefs longitudinales, celle du centre étant la plus haute.

Le toit a été conçu pour apporter une luminosité particulière à l'espace intérieur. Les voûtes à pendentifs et lanternons laissent pénétrer la lumière naturelle qui baigne l'intérieur et assure aussi une bonne ventilation. La toiture est composée de voûtes et de coupes surmontées de lanternons et de voûtes nervées. La nef centrale est en forme de croix latine et son axe central est composé de 9 coupes, dont deux sont surmontées de lanternons. Les murs extérieurs sont d'une remarquable sobriété et, à l'exception de la façade principale, à peine ornés de quelques reliefs. Les principaux matériaux de construction des murs, des colonnes et des contreforts sont la brique et la pierre, liés à la chaux et au sable. Les caractéristiques baroques, qui prévalent sur le toit, ne sont pas visibles d'en bas parce que les cinq grandes terrasses sont en retrait et protégées par des balustrades surmontées par plus d'une centaine de pinacles et de quarante grandes et petites coupes, qui constituent le contrepoint extérieur des voûtes en pendentif. L'harmonie entre les coupes et la cordillère établit une relation entre l'architecture et l'environnement naturel.

La principale façade, d'où s'élèvent deux tours, présente deux niveaux divisés sur toute leur longueur par un entablement orné d'une frise et de guirlandes. Elle se compose de cinq travées (latérales, centrales et intermédiaires) séparées par des paires de pilastres. Trois des onze portes s'ouvrent sur la façade principale. Deux styles coexistent : baroque et néo-classique.

La cathédrale ayant été bâtie selon la tradition, c'est-à-dire en commençant par le chevet, sa façade principale est en général conforme aux plans de 1767 et présente un style ultérieur. La façade principale comporte des éléments d'architecture grecque et romaine, tels que les chapiteaux ioniques, les frontons triangulaires, la voûte en berceau et la coupole. Des éléments de la Renaissance s'y ajoutent, tels que la structure basilicale, les pinacles, la proportion horizontale et la balustrade. À l'architecture baroque, la façade emprunte la cassure de l'entablement, la corniche, les colonnes, les frontons courbes et le style indéfini des chapiteaux. Du style néo-classique, elle garde les piliers allongés et couverts de guirlandes ; de l'architecture gothique, l'arc en accolade et les pinacles ; de l'architecture mudéjare, l'alfiz.

Du fait de la coexistence de divers styles architecturaux, la cathédrale peut être considérée comme un édifice éclectique. Les styles baroque et néo-classique prédominent sur la façade principale et le baroque tardif prévaut dans le chevet. L'influence de l'architecture d'Antigua Guatemala se reconnaît dans les proportions et les volumes des tours, la prédominance des lignes horizontales sur les lignes verticales, la lourdeur générale et la décoration au mortier.

À l'intérieur, les supports sont des piliers cruciformes aux faces flanquées de pilastres. Conformément aux caractéristiques architecturales d'Antigua Guatemala, les pilastres sont ornés de cannelures qui se prolongent jusqu'à l'intrados des arcs. Tous les piliers sont en

faisceaux. Sur l'entablement, la corniche porte une frise convexe, autre élément propre à l'architecture d'Antigua. Le transept est dominé par une coupole hémisphérique. Il n'y a pas de chapelles latérales ; elles sont remplacées par le chemin de croix, ce qui donne à l'espace intérieur une perspective très rare dans les cathédrales hispano-américaines.

Le jeu des cercles et des arcs multiples prédomine dans la structure intérieure de style baroque de la cathédrale. L'influence maniériste du néo-classicisme est pourtant présente dans la chapelle du Sanctuaire, dont l'intérieur regorge d'ornements. Les retables dorés de style baroque décorés de statues et de peintures ont été détruits et remplacés par des niches néo-classiques en ciment et en marbre. Certains ont été cachés dans les sous-sols de la cathédrale et d'autres ont été dispersés dans des localités rurales du département ou dans d'autres cathédrales du Nicaragua, telle Matagalpa. La cathédrale possède sept sous-sols, dont la fonction est de soutenir le poids du bâtiment, mais qui servent aussi de cryptes funéraires pour des personnalités.

Le cloître, ou patio du Prince, situé derrière le chevet, est représentatif de l'architecture traditionnelle de León : une cour centrale entourée d'une galerie à colonnes en bois sculpté. Cet espace possède un charme singulier, à bien des égards celui d'un intérieur nicaraguayen typique, intégré dans l'édifice mais dominé par l'église. La toiture en tuiles de la galerie du patio du Prince, en appentis, repose sur une structure en bois recouverte de tuiles.

La cathédrale abrite aussi d'importantes œuvres d'art, parmi lesquelles le retable en bois flamand, le pupitre, la mosaïque de 1770 et un ensemble des statues les plus anciennes ayant survécu à la destruction et au déplacement des retables. Les 14 stations du chemin de croix ont été peintes par le Nicaraguayen Antonio Sarria entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Dans la pinacothèque de la salle capitulaire sont conservés cinquante portraits d'évêques des diocèses du Nicaragua et du Costa Rica et des évêques de ce qui est devenu le diocèse de León.

Histoire et développement

Bien que les volcans de la région aient causé de fréquentes catastrophes, la plaine où est situé León est une terre d'une exceptionnelle fertilité grâce aux dépôts des cendres volcaniques. Au début du XVIe siècle, la province des Maribios était relativement peuplée. Les habitants vivaient à proximité du lac Xolotlán et de la mer. La population amérindienne avait choisi un lieu où l'eau et les ressources de la chasse abondaient, sur des terres volcaniques d'une étonnante fertilité, où ils pouvaient facilement chasser et pêcher et avaient accès au sel de la mer.

En 1523, la première exploration espagnole du territoire, menée par Gil González Dávila, arriva par le sud du Nicaragua. Les Espagnols trouvèrent de l'or mais ne lancèrent pas de guerre de conquête. En 1524,

Francisco Hernández Córdoba prit possession des terres explorées par Gil González et fonda les villes de León et Granada, qui n'étaient à l'origine que des campements militaires.

Après un accord avec le gouvernement local, les habitants prirent la décision d'abandonner la première ville de León et de l'établir à son emplacement actuel. Le maire, Pedro Munguía Mendiola, fit part de la décision au Guatemala. L'autorisation des autorités espagnoles parvint un mois plus tard, entre février et mars 1610.

La construction de la cathédrale débuta dans la seconde moitié du XVIIIe siècle à l'époque de l'émergence de la société coloniale qui mêlait les influences culturelles des traditions indiennes avec celles apportées par les Européens et les Africains. Ce n'est qu'après l'édification de cinq églises qu'une cathédrale répondant aux attentes de la population fut enfin construite. Certains estimaient que León méritait cette cathédrale, étant le plus ancien siège ecclésiastique d'Amérique centrale.

Les travaux de démolition de l'ancienne église et de construction de l'actuelle cathédrale débutèrent en 1747, alors qu'Isidro Marín Bullón y Figueroa était évêque. Les matériaux de construction provenaient de différents lieux d'extraction ; la pierre utilisée pour les fondations et les sous-sols fut extraite de la région de la rivière Chiquito. Les briques en terre cuite utilisées pour la construction des murs étaient fabriquées dans les fours de la ferme de Hato Nuevo, située à 7 km sur la route entre León et Managua. Les ouvriers étaient amérindiens ; c'est donc une équipe rassemblant Espagnols, créoles, Amérindiens, Africains et mulâtres qui contribua à la construction de l'édifice.

En 1748, l'évêque Bullón y Figueroa démolit le chevet de l'ancienne cathédrale et commença les fondations. Toutefois, il mourut soudainement, et les travaux interrompus mirent longtemps à reprendre. En mars 1760, Fray Antonio de Navia Bolaños y Moscoso lui succéda et les travaux continuèrent jusqu'en 1761, date qui marque l'ouverture des usines de chaux et de briques. Les plans de la cathédrale furent dessinés en 1762 par l'architecte guatémaltèque Diego José de Porres Esquivel, et furent envoyés en Espagne pour obtenir l'accord de la Couronne et pour obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre la construction. Les plans furent approuvés en 1767 ; les documents originaux sont conservés dans les Archives générales des Indes (*Archivo General de Indias*) à Séville. Quand les plans furent envoyés en Espagne, les deux tiers de la cathédrale étaient déjà construits.

Le style de Diego de Porres transparaît dans l'ensemble de l'ouvrage. À l'arrivée du nouvel évêque, Lorenzo Tristán y Esmoneta, les nefs latérales proches de la nef centrale manquaient encore. Quelques années plus tard, en 1780, c'est à lui que reviendra l'honneur d'inaugurer les trois nefs. Tristán fit aussi l'acquisition d'ornements sacrés, tels des ciboires et des calices. La partie frontale, les tours et la chapelle du Sanctuaire furent

construites entre 1785 et 1795 sous la direction de l'évêque Juan Felix de Villegas. Celui-ci confia à Fray Francisco Gutiérrez, qui avait bâti trois couvents à Madrid, l'extension des collatéraux et l'achèvement de la salle capitulaire et de la salle d'Almonedas. La chapelle du Sanctuaire fut érigée entre 1795 et 1799. En 1810, l'évêque Nicolás García Jerés, de l'ordre des Dominicains, initia l'une des plus fastes périodes de construction, notamment celle des tours et de la façade principale. Les travaux furent conduits par Hipólito Estrada de Orellana.

En 1821, le Nicaragua acquit son indépendance de l'Espagne et devint un pays catholique de langue espagnole à la population hétérogène. León était la capitale où séjournaient les plus hautes autorités civiles et religieuses, car la cathédrale de León était le siège de l'évêché du Nicaragua et du Costa Rica. À cette époque, León était devenu le creuset d'une société multiethnique et il existait des liens forts entre l'environnement humain, la ville et la construction de la cathédrale. Au XIXe siècle, de nouvelles idées émergèrent, comme celle des philosophes français des Lumières. C'est précisément à León qu'émergèrent des idéaux de tolérance et qu'ils commencèrent à se diffuser, et c'est sous l'autorité de l'Église que se développa l'éducation primaire, secondaire et supérieure, promue par les évêques et dispensée par les prêtres.

Au milieu du XIXe siècle, l'extérieur de la cathédrale fut achevé. Le 6 mars 1860, après les guerres civiles, Fray Bernardo Piñol y Aycinena fut nommé à la tête du diocèse du Nicaragua. Quelques jours plus tard, il consacra la cathédrale. Cette année-là, la tour Sud et le chevet furent reconstruits. Le 20 novembre, la cathédrale fut érigée en basilique mineure par le pape Pie IX.

Concernant l'état physique de l'édifice, des dommages sont survenus au cours des siècles. Malgré la forte activité sismique de la région, la cathédrale a survécu à de violents tremblements de terre. En 1960, l'entreprise de construction Cardenal Lacayo Fiallos a réalisé des travaux sur la tour nord. Dans les années 1970, les murs extérieurs étaient recouverts de plantes parasites qui abîmaient les ornements des façades. Le toit était aussi envahi par les plantes et, de surcroît, présentait des fissures. En 1976, les murs rongés par l'humidité ont été remis en état pour permettre l'accès aux parties souterraines. En 1983, la cathédrale a été déclarée patrimoine historique national. Entre 1992 et 1994, elle fut entièrement restaurée, à l'exception des peintures murales, des fresques et de la place.

3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription comprend une analyse comparative entre la cathédrale de León et d'autres monuments d'Amérique centrale, en particulier

ceux d'Antigua Guatemala, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979. Antigua fut le creuset des formes artistiques qui se répandirent ensuite à travers le reste de l'Amérique centrale. Malgré la menace sismique constante, l'architecture qui s'est développée au XVIIIe siècle revêt une importance particulière et porte la marque d'un baroque particulier. Ce fut une grande période de construction : églises, couvents, bâtiments civils, etc. En ce qui concerne les typologies de cathédrales, l'œuvre la plus importante est la construction de la cathédrale de León, œuvre de Diego José Porres Esquivel, issu de la principale famille d'architectes d'Antigua. León est le seul exemple de *barroco antiguéño* appliqué à une cathédrale conservant sa conception et sa fonction d'origine.

Il y a des différences stylistiques entre les cathédrales de León et d'Antigua. La cathédrale d'Antigua fut achevée en 1680 et comporte des caractéristiques architecturales antérieures au baroque local. Ses façades principales et latérales furent conçues selon un schéma classique de la Renaissance, elles sont remarquablement sobres et leurs seuls ornements sont des piliers lisses, des entablements, des frontons et des niches. À l'intérieur, le système de support propre aux cathédrales du XVIIe siècle a été utilisé : des piliers cruciformes sur le modèle Renaissance institué par Diego de Siloé dans la cathédrale de Grenade (Espagne) et repris dans les cathédrales de Mexico, Puebla, Guadalajara, Lima et Cuzco. L'intérieur de la cathédrale d'Antigua est de style Renaissance. La cathédrale d'Antigua fut sérieusement endommagée par des tremblements de terre, en particulier en 1773 par un séisme qui détruisit une bonne partie de la structure, rendant le bâtiment inapte à assurer sa fonction.

Les autres cathédrales d'Amérique centrale (Ciudad Real et Comayagua) n'ont pas l'envergure de celle de León et ne sont pas fidèles aux caractéristiques typologiques données par Porres à l'architecture baroque d'Antigua. Dans ces deux cathédrales, on note l'absence de pilastres à cannelures qui étaient largement employés à León. La cathédrale de Tegucigalpa ne présente pas le schéma typique des cathédrales puisqu'elle n'était au XVIIIe siècle qu'une église paroissiale, élevée au rang de siège du diocèse au début de la période républicaine (XIXe siècle).

Les autres parties de l'Amérique offrent d'autres exemples qui pourraient être comparés avec celui de León. Le Pérou et Oaxaca (Mexique) présentent des problèmes semblables en ce qui concerne les risques sismiques. L'architecture du XVIIe et du XVIIIe siècle dans ces régions témoigne de caractéristiques communes : des constructions massives, peu élevées, essentiellement de pierre et sans revêtement. Ces caractéristiques donnent aux cathédrales un aspect sobre et pesant (Oaxaca, Cajamarca, Puno, Cuzco). La cathédrale de León, en revanche, présente deux caractéristiques distinctives. Tout d'abord, le crépi et les stucs adoucissent l'architecture. Ce revêtement de couleur claire compense le manque de hauteur des

tours dont les proportions ont été calculées en fonction du risque sismique. Seule la cathédrale de Trujillo (Pérou) possède actuellement un revêtement semblable. En second lieu, l'emplacement de nombreuses fenêtres et lanternons et la présence à l'intérieur de lignes ascendantes et courbes, typiquement baroques, et l'absence de chapelles, déterminent un espace intérieur sublime, abondamment éclairé et ventilé, davantage que dans les cathédrales mentionnées ci-avant. Ces deux caractéristiques permettent de considérer la cathédrale de León comme un exemple d'intégration du fonctionnalisme et de l'esthétique, mariés en dépit des contraintes géologiques.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative, telle qu'elle est proposée par l'État partie, démontre les similitudes et les différences entre le bien proposé pour inscription et d'autres monuments similaires d'Amérique latine, dont la plupart sont inclus dans des centres historiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. En conséquence, la cathédrale de León montre l'utilisation d'un schéma architectural d'origine espagnole dans l'Amérique hispanique entre le XVIe et le XVIIIe siècle. Dans le cadre des cathédrales coloniales d'Amérique latine, les monuments illustrent une interprétation architecturale spécifique typique d'Antigua Guatemala, qui a atteint sa plus parfaite expression à León, répondant à des conditions de géographie et de climat spécifiques.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Le monument est un témoignage unique de l'application d'un style architectural régional à un édifice religieux suivant le plan des cathédrales, qui remplit les fonctions d'origine et préserve son intégrité.
- Le monument reflète de façon exceptionnelle l'influence de ce style régional et sa consolidation. En tant que principale œuvre architecturale de la société qui l'a construite, la cathédrale est l'expression de l'art espagnol et des caractéristiques régionales, façonnée par l'environnement géographique et par la société qui a travaillé à son édification. Le bâtiment reflète l'expérience de l'Amérique centrale en matière d'architecture durant la période coloniale. Si les tremblements de terre ont endommagé Antigua en 1773, la cathédrale de León a survécu à des conditions adverses, telles que séismes et difficultés politiques et économiques. Elle associe une fonction et une esthétique architecturale exceptionnelles.

- Le monument est un témoignage unique du *barroco antigüeño* (d'Antigua Guatemala), il conserve son intégrité et donne accès à l'œuvre de grands architectes qui ont donné naissance à ce style régional.
- Le bâtiment est l'expression matérielle du processus de formation de la société d'Amérique latine. Il permet d'étudier des traits caractéristiques et les relations sociales, politiques, culturelles au cours d'une période essentielle de son histoire, quand elle a commencé à affirmer son identité particulière qui conduisit aux mouvements d'indépendance au début du XIXe siècle. C'est un centre de manifestations culturelles immatérielles, et il est attaché à des personnalités dans le domaine d'un art de grande importance.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée car elle présente l'architecture exceptionnelle et les attributs sociétaux du bien.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Le dossier de proposition ne comporte pas d'analyse spécifique concernant l'intégrité du bien.

L'ICOMOS considère que le monument a été correctement préservé. Il est intact et bien qu'il soit l'objet de réparations et d'entretien, n'a pas subi de transformations importantes.

L'ICOMOS remarque la présence disgracieuse de la tour de transmission située devant la cathédrale et recommande qu'elle soit déplacée.

Authenticité

Le dossier de proposition d'inscription comprend une étude détaillée de l'authenticité du bien proposé pour inscription basée sur les aspects suivants : plans, style, fonction, matériaux, qualité de fabrication et environnement. Concernant les plans, le bâtiment a été construit selon le projet d'origine (conservé dans les Archives des Indes à Séville) de Diego José de Porres Esquivel et constitue un excellent exemple d'une cathédrale hispano-américaine du XVIIIe siècle, selon le plan rectangulaire typique, d'après le modèle de la cathédrale de Séville, appliqué aux Amériques. Le monument n'a pas subi de modification majeure par rapport à son plan ou à sa structure d'origine. La cathédrale conserve les styles d'origine sans modification : baroque et néo-classique. Le bâtiment remplit ses fonctions sociales et religieuses initiales. C'est un espace qui permet la cohésion sociale, culturelle et politique entre les habitants de León. Pour l'ensemble de la société nicaraguayenne, le monument est le lieu symbolique de la principale fête religieuse du pays, la Gritería.

Les matériaux de construction sont ceux initialement utilisés. Les projets de restauration mis en œuvre dans les

années 1990 par les organisations locales et nationales ont strictement respecté les techniques et les matériaux d'origine. La cathédrale occupe une position dominante du point de vue de l'urbanisme. Tournée vers la place centrale, elle était le noyau des fonctions administratives et sociales de la ville.

L'ICOMOS considère que l'authenticité est maintenue par la pérennité du plan d'origine, des matériaux, des fonctions, de la portée sociale et de la relation à l'environnement urbain.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i), (ii), (iii), (iv), (v) et (vi).

Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León témoigne de la perfection artistique atteinte malgré de nombreux obstacles. Construite en dépit des circonstances et des contraintes naturelles, économiques, politiques et sociales dont souffrait la province du Nicaragua au XVIII^e siècle, elle est un chef-d'œuvre du point de vue de l'art. Dans un espace magnifique, elle conjugue le schéma des cathédrales et les proportions harmonieuses marquées par l'équilibre des lignes verticales et horizontales, la somptuosité intérieure caractérisée par un remarquable mouvement curviligne, une abondante lumière et une ventilation naturelle, et la relation extraordinaire qu'elle entretient avec son environnement naturel. Les styles architecturaux de la période (baroque et néo-classique) se mêlent aux particularités de la région, intégrant des éléments de l'architecture civile de León. Il s'agit d'une construction massive qui répond aux caractéristiques sismiques de la région.

La cathédrale conserve un ensemble important de biens meubles, du gothique au néo-classique, offrant un bon exemple des arts et des styles mobiliers de l'époque coloniale. Elle a suscité l'éclosion au Nicaragua d'une école d'architecture inspirée de celle d'Antigua (Guatemala).

La cathédrale conjugue les critères esthétiques et les nécessités fonctionnelles, comme en témoigne sa résistance aux phénomènes sismiques et volcaniques auxquels elle a été exposée au fil du temps.

Tout en reconnaissant l'importance de ce monument pour les sociétés nicaraguayenne et d'Amérique centrale, l'ICOMOS considère que le bien est un exemple de l'application de plusieurs ressources stylistiques et architecturales, mais ne le considère pas comme un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León est un exemple représentatif de différentes influences architecturales de l'art espagnol acclimatées à l'espace géographique et social ainsi qu'à l'environnement de l'Amérique latine, en particulier dans la ville de León. Diverses influences se traduisent dans le bâtiment, générant finalement ses propres caractéristiques nées de l'environnement géographique et de la fabrication locale et reflétant ainsi la nouvelle société en train de se forger en Amérique, en particulier en Amérique centrale au XVIII^e siècle. Cette société nouvelle a créé un monument qui exprime son identité, son syncrétisme social, religieux et artistique et qui interagit avec le paysage.

L'ICOMOS considère que l'importance de la cathédrale de León en tant qu'exemple d'échange d'influences dans une aire culturelle déterminée a été démontrée par les diverses influences qui fusionnent dans ce monument et par son importance pour une société multiculturelle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León est un témoignage des traditions culturelles hispano-américaines, car elle traduit le syncrétisme culturel et religieux issu du mélange des traditions locales (espagnoles et amérindiennes) qui aboutit à de nouveaux modes de vie. La culture que les Espagnols ont apportée au Nouveau Monde est éminemment religieuse. C'est pourquoi les principales manifestations culturelles étaient liées à la foi chrétienne : églises, portraits de saints, sculptures religieuses, etc. Les cathédrales étaient le couronnement des efforts inlassables des habitants et constituaient les plus hautes expressions de cette identité culturelle. La cathédrale de León est un exemple remarquable de la constance d'une société nouvelle.

L'ICOMOS considère que cet argument proposé par l'État partie pour soutenir l'application de ce critère a déjà été évoqué pour l'application du critère (ii).

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León constitue un exemple exceptionnel d'un style architectural régional d'Amérique centrale. Entre le XVIe et le XVIIIe siècle, l'Amérique hispanique fut le théâtre d'un phénomène culturel de portée mondiale – la rencontre de deux mondes et l'implantation de la culture européenne dans un continent nouveau. En termes architecturaux, les cathédrales sont les meilleures expressions de ce phénomène. En Amérique centrale, l'art et l'architecture ont adopté des expressions locales, en particulier, au XVIIIe siècle, le *barroco antiguo*, dont le principal monument n'a pas été érigé au Guatemala mais à León. Dans le même temps, le monument reflète la transition du baroque vers de nouvelles expressions architecturales et artistiques typiques du XIXe siècle.

L'ICOMOS considère que la cathédrale de León constitue un exemple exceptionnel de l'interprétation régionale d'une typologie de bâtiment religieux fondant plusieurs sources architecturales et stylistiques en un ensemble se distinguant par son unité et son importance architecturale et sociale.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (v) : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León illustre la conception de l'espace urbain des villes du Nouveau Monde et les relations sociales qui en découlent. Cet espace symbolisait l'émergence, à l'époque coloniale, de nouvelles formes d'expression culturelle qui, par la suite, deviendraient l'identité culturelle locale. La cathédrale a conservé sa position dominante depuis 1610 et reflète la vie sociale, culturelle et spirituelle de la société qui l'a érigée.

Tout en reconnaissant l'importance de la cathédrale en tant que centre de la ville et référence principale dans le paysage urbain, l'ICOMOS considère qu'elle ne reflète pas, à elle seule, toutes les caractéristiques des établissements urbains traditionnels.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la cathédrale de León est le foyer d'importantes manifestations culturelles qui sont fondamentales pour l'identité culturelle d'Amérique latine, en particulier la traditionnelle *Gritería*, consacrée à l'Immaculée Conception. Cette célébration religieuse d'importance nationale est aujourd'hui pratiquée dans d'autres pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Nord. Parallèlement, la cathédrale de León est associée à des faits historiques qui ont une portée en Amérique latine et dans le monde. Elle est liée aux premières réactions contre le régime colonial ; à la vie et à l'œuvre de Rubén Darío, fondateur du premier courant poétique en Amérique latine et dont la renommée est mondiale ; au héros de l'indépendance Miguel Larreynaga ; au scientifique Luis H. De Bayle ; aux poètes Salomón de la Selva et Alfonso Cortés et au musicien José de la Cruz Mena.

L'ICOMOS reconnaît que le bien proposé pour inscription a une importance culturelle et sociale incontestable à la fois au niveau régional et au niveau mondial, mais ces considérations n'atteignent pas une portée universelle. La relation entre le poète Rubén Darío, qui a accédé à la reconnaissance mondiale, et le bien proposé pour inscription n'a pas été suffisamment démontrée par l'État partie.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (ii) et (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

D'un point de vue historique, la cathédrale de León est un témoignage exceptionnel d'une société coloniale de l'Amérique centrale. L'auteur du projet, Diego José de Porres Esquivel, ajoute une valeur historique au monument, car Porres fut l'architecte le plus remarquable d'Antigua Guatemala au XVIIIe siècle.

La cathédrale est un exemple d'application des plans qui furent apportés par les Espagnols au Nouveau Monde et qui servirent de modèle pendant plus de 300 ans pour la construction des églises. Dans le cas présent, l'application du plan rectangulaire typique est influencée par les caractéristiques architecturales d'Antigua Guatemala qui trouvent à León leur plus complète expression. Parmi les caractéristiques propres à Antigua on distingue les formes essentiellement horizontales et les tours basses et trapues, en réponse aux risques sismiques, et les décorations intérieures et extérieures. Enfin, d'un point de vue stylistique, la cathédrale de León constitue un exemple remarquable de transition du baroque au néo-classique.

4 Facteurs affectant le bien

Pressions dues au développement

L'impact des activités humaines est important sur le centre historique de León, renforcé par la crise économique prolongée. Au voisinage de la cathédrale se concentrent des facteurs humains qui constituent une menace pour la conservation du monument. Ce secteur remplit une double fonction : c'est un centre commercial et institutionnel. La plupart des activités économiques, sociales et culturelles s'y déroulent de sorte qu'on observe une grande affluence de personnes venant des quartiers voisins.

En réponse au point 3.a de la décision 32 COM 8B.45 (centre commercial), l'État partie, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale, a demandé la construction d'un nouveau centre commercial métropolitain en 2008, destiné à déplacer le marché public en demande d'espaces de vente toujours croissante et à réduire la densité de circulation, la pollution, les vibrations, les niveaux sonores, les dépôts d'ordures et le nombre de vendeurs de rue. Le centre commercial a été construit et les vendeurs de rue déplacés vers ces nouvelles installations, mais ces derniers ont été immédiatement remplacés par d'autres vendeurs de rue. Les autorités municipales reconnaissent qu'il s'agit d'un problème d'ordre essentiellement culturel et politique et ont l'intention de porter cette question devant des instances plus élevées du pouvoir. D'autres pressions dues au développement sont traitées dans le Plan de développement municipal (voir section 5 ci-après).

L'ICOMOS considère que l'État partie a considérablement fait avancer les choses depuis 2007 afin de répondre au point 3.a de la décision 32 COM 8B.45. La construction et l'ouverture du centre commercial et le déplacement des vendeurs étaient une étape importante pour l'amélioration de l'environnement immédiat de la cathédrale. L'ICOMOS reconnaît que les problèmes concernant les vendeurs de rue ne sont pas résolus et demanderont des changements culturels et une action politique à long terme pour réaliser les changements souhaités.

L'ICOMOS recommande que l'État partie continue de chercher des moyens de résoudre la situation concernant les vendeurs de rue qui utilisent les rues et les espaces publics autour de la cathédrale pour leur commerce.

Contraintes dues au tourisme

Fort de son patrimoine historique, León est un endroit phare pour le tourisme au Nicaragua. La cathédrale est l'un des principaux monuments du pays et reçoit un nombre considérable de visiteurs. La mise en valeur touristique de la cathédrale a débuté en 2001 ; des visites guidées sont disponibles pour les touristes nicaraguayens et étrangers.

L'utilisation touristique de la cathédrale est limitée, en raison du nombre insuffisant de guides et de gardiens et du manque de matériels d'information pour les visiteurs. L'accès des visiteurs à la toiture peut présenter un risque pour le bâtiment. Le nombre des visiteurs n'est pas contrôlé et cela pourrait être un facteur de détérioration. La direction du Patrimoine culturel a recommandé que les groupes de visiteurs n'excèdent pas 10 personnes afin d'éviter les accidents et de réduire les impacts sur le bâtiment.

L'ICOMOS note que l'INTUR (l'Agence nationale pour le tourisme) est engagée dans le processus d'amélioration et de mise à jour du « *Plan Integral de Turismo* » (Plan global de tourisme) au niveau national. Ce plan comprendra un chapitre spécifique concernant la cathédrale et la ville de León.

Contraintes liées à l'environnement

Les problèmes de pollution des environs sont très importants. Les pratiques agraires ont conduit à une détérioration de la qualité des sols et les eaux de surface et du sous-sol sont polluées. De plus, la pollution de la rivière Chiquito résulte des activités artisanales concentrées sur ses rives à proximité de la cathédrale.

La pollution de l'air provoquée par la circulation des véhicules motorisés est aussi un sérieux problème. Du fait de la configuration du centre historique, les rues ne peuvent absorber le volume de trafic actuel. Cette pollution est l'un des facteurs de dégradation des murs de la cathédrale. La circulation des poids lourds entraîne aussi des nuisances sonores qui affectent l'expérience du monument pour les visiteurs et la communauté. Les systèmes de gestion des déchets sont insuffisants dans cette partie de la ville.

L'ICOMOS note que depuis 2007, la municipalité a commencé à mettre en œuvre divers éléments du Plan de développement municipal (en préparation) qui concernent la réduction de la circulation et de la pollution sonore, l'enfouissement des fils électriques et la réglementation de l'affichage commercial.

Catastrophes naturelles

Le monument est menacé par des catastrophes naturelles, parmi lesquelles l'activité sismique, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les cyclones et les tempêtes. Les tremblements de terre représentent le risque le plus important car ils peuvent atteindre 8 degrés sur l'échelle de Richter. Le comté de León se classe au quatrième rang national pour ce qui concerne les risques sismiques ; sur une échelle de 0 à 10, elle est classée dans la catégorie 8. La ville est située à proximité de la côte du Pacifique, la zone la plus menacée au Nicaragua. Elle a subi de forts séismes au cours des siècles. Les bâtiments construits sur ou à proximité des failles sont les plus menacés. C'est le cas de la cathédrale qui est située à proximité des failles qui traversent le centre historique. En ce qui concerne les

risques volcaniques, le comté de León est classé au plus haut niveau de risque ; sur une échelle de 0 à 10, il atteint 10. La ville est menacée par trois volcans voisins : Cerro Negro, Telica et Momotombo.

Concernant les cyclones, León se range dans la catégorie 4 sur une échelle de 1 à 10, dans la catégorie 9 pour les inondations. L'impact indirect peut être plus catastrophique que les impacts directs. Les cyclones soulèvent généralement des vents forts en provenance de l'océan Pacifique, provoquant des pluies intenses et persistantes, entraînant des inondations en particulier près des cours d'eau. C'est un facteur de risque pour la cathédrale de León, située à proximité de la rivière Chiquito. Les précipitations intenses alourdissent le toit de la cathédrale et des infiltrations d'eau affectent l'intérieur, menaçant la stabilité des murs, des enduits et des peintures. En ce qui concerne la fréquence des orages, León se place au deuxième rang au niveau national.

L'institution SINAPRED (Système national de prévention et d'atténuation des catastrophes) devrait réduire l'impact de ces catastrophes naturelles.

Impact du changement climatique

Bien que le dossier de proposition d'inscription ne traite pas spécifiquement le changement climatique, il est évident que la région de León est très vulnérable à ces impacts en raison de son exposition aux phénomènes tels que les cyclones, les tempêtes, les fortes pluies et les vents. L'État partie a démontré une pleine conscience des risques qui, ajoutés à l'activité sismique et volcanique, contribuent à définir la cathédrale de León comme un lieu exposé à de hauts niveaux de risques.

Le bien proposé pour inscription connaît des phénomènes de délabrement et de détérioration causés par l'humidité excessive, les moisissures, les champignons, le rayonnement solaire, les phénomènes de dilatation et de rétraction dus aux variations des températures qui sont typiques de cette région et du climat. Même s'ils ne sont pas la cause de graves inquiétudes, ils requièrent un suivi permanent et un entretien régulier afin de rester dans des limites acceptables.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont liées à des facteurs naturels (activité sismique, volcans, cyclones et fortes précipitations) ainsi qu'aux pressions dues au développement et aux contraintes liées à l'environnement que provoquent les activités humaines. Un plan de préparation aux risques rigoureux est donc nécessaire pour traiter ces risques, y compris les implications pour l'occupation des sols et l'urbanisme. Ces considérations devraient être intégrées au plan de gestion (voir Préparation aux risques dans la section 5 ci-après).

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé pour inscription est un bloc urbain de 0,7 ha correspondant à la cathédrale et au parvis.

Le dossier de proposition d'inscription d'origine prévoyait une zone tampon de 12,55 ha, correspondant à 13 pâtés de maisons du centre historique de León. Sans tenir compte du fait que la proposition d'inscription de 2007 était déjà satisfaisante, l'État partie a proposé d'élargir la zone tampon à 27 pâtés de maisons et 28,71 ha, et comprend 3 axes de vue / urbains supplémentaires, au motif que :

- La nouvelle zone tampon étendue comprend d'autres églises et bâtiments importants qui, depuis l'époque coloniale, établissent une unité urbaine avec la cathédrale.
- La nouvelle zone tampon comprend aussi des bâtiments historiques et culturels d'un grand intérêt, qui ont déjà été étudiés et catalogués, et dont certains sont en cours de restauration.
- Les 3 axes supplémentaires offriront une protection supplémentaire des vues et des panoramas urbains entre la cathédrale et des quartiers historiques spécifiques, soutenant ainsi son rôle de monument phare de la ville.

L'ICOMOS a envoyé deux lettres, le 2 novembre et le 16 décembre 2010, afin de recevoir confirmation de cette extension de la zone tampon.

Dans sa lettre du 24 février 2011, l'État partie confirme la logique de l'extension de la zone tampon et ses dimensions. Ce courrier fournit aussi la description des trois axes de vue / urbains. Il ne confirme cependant pas explicitement l'extension officielle de la zone tampon.

L'ICOMOS félicite l'État partie pour avoir étendu la zone tampon, car cette mesure devrait permettre d'améliorer la protection du bien. Toutefois, l'ICOMOS note que les axes linéaires qui longent la Calle Real et traversent le quartier El Sagrario en direction de Guadalupe ne contribuent pas à renforcer la sauvegarde des valeurs du bien proposé pour inscription, tandis que leur délimitation et leur forme complique l'application de toute mesure de protection supplémentaire de la cathédrale de León.

L'ICOMOS recommande par conséquent que ces deux axes linéaires soient retirés de la zone tampon.

L'ICOMOS considère que la délimitation du bien proposé pour inscription et la délimitation étendue de la zone tampon sont appropriées, mis à part les axes linéaires qui longent la Calle Real et traversent le quartier El Sagrario en direction de Guadalupe, que l'ICOMOS recommande de supprimer de la zone tampon.

Droit de propriété

La cathédrale appartient au diocèse de León.

Protection

Protection juridique

La Constitution du Nicaragua établit qu'il est du devoir de l'État de conserver et de protéger le patrimoine culturel de la nation, qu'il soit archéologique, historique ou linguistique.

Au niveau national, la cathédrale de León a été classée patrimoine culturel historique et artistique de la nation par arrêté pris par le ministère de la Culture daté du 7 juillet 1983. Tous les biens constituant le patrimoine historique et artistique de la nation sont protégés par des lois spécifiques, en particulier le décret-loi 1142 sur la protection du patrimoine culturel de la nation (1982), modifié par le décret-loi 1237 (1983). Cette loi établit le socle de la structure actuelle pour la protection du patrimoine dans le pays. Aucune intervention ne peut être entreprise sans l'autorisation de la Direction du patrimoine culturel de l'Institut nicaraguayen de la culture. Dans le cas particulier de León, la Direction a un groupe d'inspecteurs qui prennent connaissance des projets et supervisent les travaux sur les bâtiments historiques, en coordination avec le Département du centre historique de la municipalité de León. En 1999, la cathédrale de León a été désignée à l'Assemblée nationale « Monument du millénaire » par le décret 2432.

La loi 261 sur les municipalités établit que les gouvernements locaux sont responsables de la protection du patrimoine archéologique, historique, linguistique et artistique. Le décret 52 de 1997 établit que les gouvernements locaux doivent veiller à l'entretien des sites historiques et culturels et à la conservation du paysage, dans le but de promouvoir le tourisme national et international.

La cathédrale est située dans le centre historique de León. Son utilisation et sa gestion doivent tenir compte des instruments juridiques locaux et nationaux. Des réglementations municipales sur le développement urbain ont été votées en 1998. Elles concernent l'occupation des sols et la conservation des ressources culturelles et environnementales. L'application des lois est du ressort de la Direction de la planification physique et du développement local.

Au niveau local, le contrôle technique et la supervision sont assurés par le Département du centre historique ; toutes les interventions doivent être approuvées par le Bureau du patrimoine culturel qui a mis en œuvre les ordonnances municipales pour le développement urbain de León. Ces ordonnances sont les principaux outils utilisés pour réguler le développement, établir des zones, des densités, etc. Le Département du centre historique a terminé récemment l'avant-projet pour de nouvelles normes d'urbanisme dans le cadre d'un Plan spécial de protection. Ces normes sont en cours de révision avant approbation par le Bureau du patrimoine culturel.

En réponse au point 2.b de la décision 32 COM 8B.45 (*Compléter, approuver et mettre en œuvre le Plan spécial pour le centre historique de León*), la municipalité met à jour et incorpore tous les plans de développement et de revitalisation de la ville (y compris le Plan spécial de protection du centre historique, le plan de revitalisation de la place de la Cathédrale et le plan directeur de la cathédrale) en un seul plan directeur intitulé « *Plan de Desarrollo Municipal* » (plan de développement municipal), qui doit devenir l'outil fondamental de protection et de gestion de la totalité du quartier historique.

L'ICOMOS soutient cette initiative qui devrait assurer une meilleure coordination de la protection, de la conservation et de la gestion du bien et améliorer les conditions environnementales du centre historique.

L'ICOMOS a envoyé deux lettres, le 2 novembre et le 16 décembre 2010, demandant le calendrier de l'approbation et de la mise en œuvre du plan de développement municipal.

L'État partie a répondu le 24 février 2011 que les autorités municipales s'efforcent de parvenir à l'approbation de ce plan et du plan directeur du bien proposé pour inscription.

L'ICOMOS recommande que l'État partie complète, approuve et commence la mise en œuvre du plan de développement municipal afin de répondre aux demandes formulées au point 2.b de la décision 32 COM 8B.45.

Efficacité des mesures de protection

L'inclusion de la cathédrale de León dans la catégorie du patrimoine culturel, historique et artistique de la nation entraîne un régime juridique spécial de protection. Ces mesures semblent efficaces pour assurer la protection du bien.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée. Afin d'assurer la protection de la zone tampon, l'ICOMOS encourage vivement l'État partie à approuver le « *Plan de Desarrollo Municipal* » (plan de développement municipal) et les instruments juridiques correspondant à sa mise en œuvre.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Le projet de restauration de 1992-1994 a été précédé par un inventaire et un diagnostic de l'état de la cathédrale. Les travaux ont fait l'objet d'une documentation photographique consultable à la Bibliothèque et aux Archives nationales. Le catalogue des biens culturels immeubles de León a été réalisé en 1994. En 2005, une nouvelle étude a été effectuée. La documentation qui en résulte est consultable au Département du centre historique de León. La cathédrale de León étant l'un des principaux monuments historiques du pays, elle a fait l'objet de nombreuses recherches historiques et

architecturales. La bibliographie du dossier de proposition d'inscription mentionne une série de documents de recherche publiés. En ce qui concerne la formation de professionnels, l'université nationale autonome du Nicaragua forme des ethnologues, des archéologues, des sociologues et des historiens et l'université nationale d'ingénierie forme des architectes et des ingénieurs. Les deux universités ont entrepris des travaux de recherche sur le patrimoine culturel, notamment sur la cathédrale de León.

Depuis 2007, un ensemble complet de plans informatisés (CAO) a été préparé. Une étude complète de l'état des bâtiments et un inventaire partiel des biens meubles ont été réalisés en 2009. Les résultats de l'inventaire sont joints au plan de gestion de la cathédrale. Ce travail a été entrepris en réponse au point 3.e de la décision 32 COM 8B.45 concernant la réalisation d'un inventaire systématique. Bien que le dossier de proposition d'inscription comprenne une description détaillée des œuvres d'art meubles, seul un inventaire incomplet des trésors de la cathédrale a été fourni. Les autorités de la cathédrale de León soutiennent que révéler le détail de la totalité du trésor risque de compromettre sa sécurité. Les parties prenantes cherchent actuellement un moyen de compléter l'inventaire du trésor tout en garantissant sa conservation et sa sécurité.

L'ICOMOS soutient cette approche prudente qui cherche à assurer la sauvegarde du trésor de la cathédrale.

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne des dispositions particulières avec les autorités diocésaines afin d'achever l'inventaire du trésor de la cathédrale tout en assurant sa conservation et sa sauvegarde.

État actuel de conservation

Le dossier de proposition d'inscription comprend un rapport détaillé sur l'état de conservation actuel du monument comprenant l'évaluation de la détérioration pour chacun des éléments matériels. Concernant le toit, les revêtements extérieurs montrent des fissures superficielles et les points d'écoulement des eaux sont endommagés par la pollution de l'environnement. Ces facteurs contribuent aux problèmes d'humidité à l'intérieur du bâtiment, affaiblissant le système structurel, en particulier les arcs. La balustrade qui couronne les murs des nefs est lézardée et des morceaux sont décollés. Des restes de matières organiques parasites sont visibles à l'intérieur ou sur la structure du toit, provoquant des fissures par lesquelles l'eau s'infiltre. Le patio du Prince ne présente pas de problèmes de conservation importants, quelques tuiles sont cassées ou déplacées et certains éléments ont été mal réparés. La structure est également fragilisée par le mauvais état du circuit électrique.

Les murs extérieurs présentent des fissures superficielles. Des interventions ont utilisé de manière inappropriée du ciment. On observe des fissures considérables, et il y a des traces d'oxydation sur les éléments qui soutiennent les cloches. Globalement, la peinture des surfaces

intérieures est en bon état. Les murs intérieurs présentent des tâches d'humidité provenant du toit et on observe des fissures sur certains arcs. Une partie des sculptures qui ornent les murs intérieurs sont endommagées, et certaines sont manquantes. L'humidité pose aussi problème sur les murs des sous-sols ; elle provient probablement de la porosité du sol. Une accumulation de déchets solides est visible sur les petites ouvertures destinées à la ventilation. Les portes et les fenêtres en bois sont en bon état. Certaines ont besoin d'un entretien préventif ou de restauration. Les sols sont en bon état : des remplacements ont été effectués conformément aux exigences techniques appropriées pour la conservation des monuments.

L'ICOMOS apprécie le rapport détaillé sur l'état de conservation de l'édifice inclus dans le dossier de proposition d'inscription et considère que le bien présente un état de conservation acceptable. Il existe toutefois des facteurs importants de détérioration qui, correctement traités, peuvent être contrôlés et réduits à des niveaux acceptables. L'État partie devrait par conséquent s'efforcer de contrôler ces facteurs de détérioration dans le cadre du plan en cours de restauration de l'édifice.

Mesures de conservation mises en place

Entre 1990 et 1994, le ministère de la Culture a mis en œuvre des travaux de restauration de la cathédrale, coordonnés par la Direction du patrimoine culturel de la municipalité de León et le Comité pour la restauration de la cathédrale. Le projet avait pour objectif de sauvegarder les valeurs culturelles et socioéconomiques du monument. Parmi les plans de travail pour la conservation du patrimoine culturel pour 2007, la Direction du patrimoine prévoit la planification et la mise en œuvre d'un nouveau projet de conservation et de restauration similaire à celui de 1992-1994. Ce projet est nécessaire pour traiter la détérioration progressive du bâtiment. Ce projet est inclus dans le plan de gestion qui figure en annexe du dossier de proposition d'inscription et attend son approbation finale pour être lancé.

Concernant le point 2.a de la décision 32 COM 8B.45 (planification de la conservation), l'État partie a fourni le plan de gestion de la cathédrale intitulé « *Instituto Nicaragüense – Plan de Manejo Catedral de León, Managua, 2009* » qui comprend un calendrier des travaux de restauration du bien.

Au cours des trois dernières années, les actions de conservation entreprises par l'État partie comprennent la préparation des plans d'étude et conformes à l'exécution ; une évaluation complète de l'état des bâtiments ; les plan / conception / calendrier des projets d'intervention ; la restauration complète des peintures du chemin de croix ; l'entretien des enduits extérieurs.

L'ICOMOS a envoyé deux lettres, le 2 novembre et le 16 décembre 2010, pour demander le calendrier de l'approbation officielle du plan de gestion de la cathédrale par l'État partie.

L'État partie a répondu le 24 février 2011 en fournissant une copie de l'« *Acuerdo* » n. 54 – 2010 signé le 15 octobre 2010 par lequel le plan de conservation de la cathédrale a été approuvé par l'Institut nicaraguayen de la culture (INC). Toutefois, l'accord mentionné ci-avant n'a pas été signé par le diocèse de León qui est le propriétaire et principal utilisateur du bien proposé pour inscription. L'accord mentionne seulement dans son article 2 que l'INC et le diocèse définiront les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce plan de conservation.

L'ICOMOS presse l'État partie de poursuivre le dialogue avec toutes les parties prenantes concernées afin de parvenir à un consensus au sujet du plan de conservation de la cathédrale et du plan de gestion du bien proposé pour inscription et d'obtenir leur assentiment et leur participation à la mise en œuvre.

Entretien

Le monument est l'objet d'un entretien régulier de qualité, mais l'ICOMOS s'inquiète de l'utilisation de techniques de décapage par eau sous pression au cours de récents travaux d'entretien des enduits des murs.

L'ICOMOS recommande que les techniques et les programmes d'entretien soient revus par un professionnel de la conservation qualifié.

L'ICOMOS s'inquiète d'une situation potentiellement dangereuse concernant le système électrique et les raccordements électriques à la cathédrale. Celle-ci est alimentée par deux câbles électriques aériens qui sont branchés sur un tableau de distribution électrique non protégé et à l'air libre. Une inspection récente a révélé que les charges électriques totales ne sont pas équilibrées et que le paratonnerre n'est pas relié à la terre.

L'ICOMOS recommande que l'État partie remédie d'urgence au problème du raccordement du système électrique et au problème de mise à la terre du paratonnerre, car ce sont des questions de sécurité publique.

Efficacité des mesures de conservation

Le niveau des travaux de conservation dont bénéficie la cathédrale de León continue d'être acceptable selon les normes internationales et suffit à lui conserver son intégrité et son authenticité. L'ICOMOS apprécie les progrès réalisés par l'État partie concernant la conservation du bien.

L'ICOMOS recommande que le plan de conservation et le plan de gestion de la cathédrale soient approuvés par toutes les parties prenantes aussi rapidement que possible et mis en œuvre afin d'assurer la conservation du bien à long terme.

Gestion

Structures et processus de gestion,
y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion du bien incombe à un ensemble d'institutions publiques et privées, à divers niveaux de compétence. Au niveau national, et conformément à la Constitution, l'Institut nicaraguayen de la culture (INC) a la responsabilité première en ce qui concerne la conservation et la promotion de la culture nationale. Cet Institut a été créé par le décret-loi 427 en 1989 et est placé sous l'égide du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports.

Au niveau local, le Département du centre historique de la municipalité de León est responsable de la protection et de la préservation du centre historique et des principaux bâtiments. Le Département est chargé de la mise en œuvre du Plan spécial pour la revitalisation du centre historique, du contrôle de l'urbanisme, de la formulation et de la supervision des projets et de la communication et des actions pédagogiques à destination de la population.

Le diocèse de León, en tant que propriétaire du bâtiment, est également engagé dans la conservation et la gestion du bien. Le diocèse est en charge de l'administration de la cathédrale depuis sa construction au XVIII^e siècle et agit conjointement avec les institutions locales et nationales responsables du patrimoine culturel. Le plan de gestion de la cathédrale propose la création de plusieurs nouveaux organismes de coordination de la gestion, de la planification et des aspects techniques, mais, en tant que premier garant, le diocèse n'a pas donné son accord à l'organisme de gestion du Conseil interinstitutionnel de préservation de la cathédrale. Les parties prenantes discutent des nouvelles dispositions pour créer un tel organisme.

Concernant le point 3.c de la décision 32 COM 8B.45 (coordination), bien que la coordination et le travail en équipe se soient améliorés entre les principales parties prenantes depuis 2007, il reste de grands progrès à faire à cet égard.

L'ICOMOS encourage l'État partie à poursuivre ses efforts pour renforcer la confiance et la collaboration entre les parties prenantes.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion,
y compris la gestion des visiteurs et la présentation

L'Institut nicaraguayen de la culture (INC) met en œuvre un plan de développement culturel qui comprend un programme de conservation du patrimoine culturel. Le programme est financé par le budget général de la République et mis en œuvre par la Direction du patrimoine culturel. Le plan définit des stratégies et des activités spécifiques, et dégage les priorités. La cathédrale de León est considérée comme une priorité absolue par l'État nicaraguayen. Ce fait est illustré par le grand projet de restauration de 1992-1994, la surveillance régulière et le budget annuel alloué à l'entretien du bâtiment. Le plan

de gestion de la cathédrale a été préparé par la Direction du patrimoine culturel (INC 2009).

Le plan de gestion de la cathédrale n'a pas encore été officiellement approuvé par l'État partie.

L'ICOMOS a envoyé deux lettres, le 2 novembre et le 16 décembre 2010, pour recevoir des informations concernant l'approbation du plan de gestion de la cathédrale de León et le plan de développement de la municipalité.

L'État partie a répondu le 24 février 2011, informant que l'approbation du plan de gestion est exprimée dans l'accord administratif signé le 8 novembre 2010.

L'ICOMOS recommande que le plan de gestion de la cathédrale soit officiellement approuvé par toutes les parties prenantes (le diocèse et la municipalité de León – l'INC a approuvé le plan de conservation de la cathédrale) et par l'État partie lui-même.

Comme il a déjà été mentionné, en réponse au point 2.b de la décision 32 COM 8B.45 (plan spécial pour le centre historique de León), la municipalité met à jour et intègre tous les plans d'urbanisme et de revitalisation de la ville (y compris le plan de gestion de la cathédrale et le plan pour le centre historique de León) en un unique plan directeur intitulé « *Plan de Desarrollo Municipal* » (plan de développement municipal). Cela garantira une meilleure coordination de tous les projets et activités de développement.

L'ICOMOS a envoyé une lettre le 16 décembre 2010 afin de recevoir des informations concernant le calendrier d'approbation du plan de développement municipal.

L'État partie a répondu le 24 février 2011 que les autorités municipales travaillent à la finalisation et à l'approbation de ce plan.

L'ICOMOS soutient cette approche et reconnaît que certaines parties du plan qui ont un impact positif sur la préservation de la cathédrale sont déjà appliquées, telles que les améliorations de la circulation, l'enfouissement des lignes électriques et le contrôle de l'affichage commercial. Toutefois, l'ICOMOS recommande que l'État partie continue d'œuvrer pour l'approbation finale et la mise en œuvre de ce plan, qui est extrêmement important pour assurer le niveau approprié de sauvegarde du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon.

Le nombre de visiteurs du Nicaragua et en particulier de León et de la cathédrale a doublé ces dernières années, atteignant annuellement plus d'un million pour le pays et 45 000 pour la cathédrale. L'ICOMOS s'inquiète de ce que le système actuel de gestion des visiteurs soit peu développé et ne prenne pas suffisamment en charge l'interprétation des caractéristiques et de l'histoire exceptionnelles de la cathédrale. Il n'existe pas de centre d'interprétation ; il y a un manque de guides qualifiés ; les tour-opérateurs présentent sous un faux jour l'histoire de

la cathédrale ; il n'y a pas de plan efficace de gestion du tourisme ; l'orientation des touristes est inefficace ; il n'y a pas de bureau d'information touristique à proximité de la cathédrale.

Par ailleurs, l'ICOMOS note que l'INTUR (l'Agence nationale pour le tourisme) est engagée dans le processus d'amélioration et de mise à jour du *Plan Integral de Turismo* (Plan global de tourisme) au niveau national, qui comprendra des informations spécifiques concernant la cathédrale et la ville de León.

Préparation aux risques

L'ICOMOS apprécie la reconnaissance franche et complète des différents facteurs de risque qui affectent réellement ou potentiellement le bien. Concernant le point 3.b de la décision 32 COM 8B.45 (préparation aux risques), la question d'inclure la préparation aux risques dans le plan de gestion du bien reste à traiter.

Implication des communautés locales

La cathédrale de León est hautement prisée, comme étant l'un des principaux monuments historiques et artistiques du pays. Les citoyens ont été consultés pour la mise en œuvre du Plan pour la conservation des environs de la cathédrale. Quelques associations civiles, parmi lesquelles la chambre nicaraguayenne du tourisme, la chambre de commerce, des organisations d'habitants et des organisations regroupant des artistes et des professionnels ont participé aux débats et à l'élaboration du plan.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Au niveau national, l'Institut nicaraguayen pour la culture rassemble 90 spécialistes et techniciens de la conservation et de la gestion du patrimoine culturel qui sont responsables de l'exécution, de la supervision et du suivi des actions de conservation, en particulier pour la cathédrale de León. Au niveau local, la municipalité de León, à travers le Département du centre historique et l'École-atelier, dispose de 82 spécialistes et techniciens de la protection et de la conservation du patrimoine culturel du centre historique. Le personnel comprend 2 architectes, 3 ingénieurs et 67 techniciens, avec un éventail de spécialisations.

Concernant le secteur privé, il y a un nombre considérable de spécialistes et de techniciens dans divers domaines, liés à la gestion du patrimoine culturel, tant au niveau national qu'au niveau local, qui peuvent rendre des services à l'administration publique. De plus, quelques institutions de formation professionnelle, parmi lesquelles le centre d'archéologie et de documentation et le centre de recherche géologique, qui appartiennent à l'université autonome nationale du Nicaragua et à l'école d'architecture de l'université nationale d'ingénierie (Managua).

Concernant la formation dans le domaine de la construction, la municipalité de León a mis en place

l'École-atelier de León, sous le patronage de l'Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI). Depuis 1991, cette école assure des formations techniques dans le but de disposer des ressources humaines nécessaires pour les projets de restauration du patrimoine. L'école a participé à plusieurs projets, parmi lesquels la restauration de la cathédrale entre 1992 et 1994. Concernant la formation des professionnels, l'université nationale autonome du Nicaragua forme des ethnologues, des archéologues, des sociologues et des historiens, et l'université nationale d'ingénierie forme des architectes et des ingénieurs. Les deux universités ont entrepris des travaux de recherche sur le patrimoine culturel, notamment sur la cathédrale de León.

Concernant les effectifs du personnel et leurs compétences, la municipalité a fait de considérables progrès depuis 2007. L'administration municipale a recruté davantage de professionnels ayant des niveaux de compétence supérieurs. Elle a aussi fait l'acquisition d'équipements (ordinateurs, logiciels, etc.).

Le gouvernement national accorde une subvention particulière pour la restauration et la conservation de la cathédrale de León. Au niveau local, le Département du centre historique est soutenu financièrement par l'Agence espagnole pour la coopération internationale.

Concernant le point 3.d de la décision 32 COM 8B.45 (Fonds spécial du Parlement), l'État partie a rétabli le Fonds spécial du Parlement pour la cathédrale de León, auquel il avait été mis fin en 2007.

Efficacité de la gestion actuelle

Les systèmes de gestion actuels assurent correctement la conservation de base de la cathédrale mais sont insuffisants pour assurer la gestion globale du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon.

L'ICOMOS considère que la structure et les plans de gestion sont appropriés. L'ICOMOS recommande que le plan de gestion de la cathédrale et le plan de développement municipal soient approuvés et mis en œuvre et que la préparation aux risques soit incluse dans ces plans. L'ICOMOS encourage l'État partie à poursuivre ses efforts pour renforcer la confiance et la collaboration entre les parties prenantes.

6 Suivi

Le Département du centre historique (municipalité de León) et la Direction du patrimoine culturel (Institut nicaraguayen de la culture) sont chargés du suivi de l'état de conservation des biens du centre historique.

Le dossier de proposition d'inscription comprend une liste d'indicateurs clés et la périodicité des mesures. Ces indicateurs se rapportent aux éléments matériels spécifiques, au personnel, aux aspects financiers, aux

activités culturelles et aux instruments et procédures pour la conservation du monument.

L'ICOMOS considère que les indicateurs clés et les dispositions de suivi sont appropriés pour contrôler l'état de conservation du bien par rapport à sa valeur universelle exceptionnelle.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que la cathédrale de León est non seulement le principal monument historique et artistique du Nicaragua, mais aussi un bâtiment hautement significatif pour l'Amérique centrale. Le monument revêt des valeurs historiques, architecturales, artistiques et environnementales qui le relient à l'identité culturelle d'une région spécifique du monde. D'un point de vue architectural et artistique, la cathédrale de León est l'une des expressions les plus achevées de l'architecture religieuse d'Amérique centrale. Elle témoigne de la pérennité des empreintes culturelles laissées par les Espagnols en Amérique entre le XVI^e et le XVIII^e siècle et, simultanément, elle revêt des caractéristiques liées au style régional particulier d'Antigua Guatemala, et présente à León son plus bel exemple.

Bien que la ville soit située dans une région sujette à des catastrophes naturelles, le bâtiment a survécu et conserve un haut degré d'intégrité et d'authenticité. Bien que des améliorations soient recommandées, le bien est correctement protégé. La gestion est insuffisante mais devrait être considérablement améliorée par l'adoption et la mise en œuvre du plan de gestion de la cathédrale et du plan de développement municipal.

Recommandations concernant l'inscription

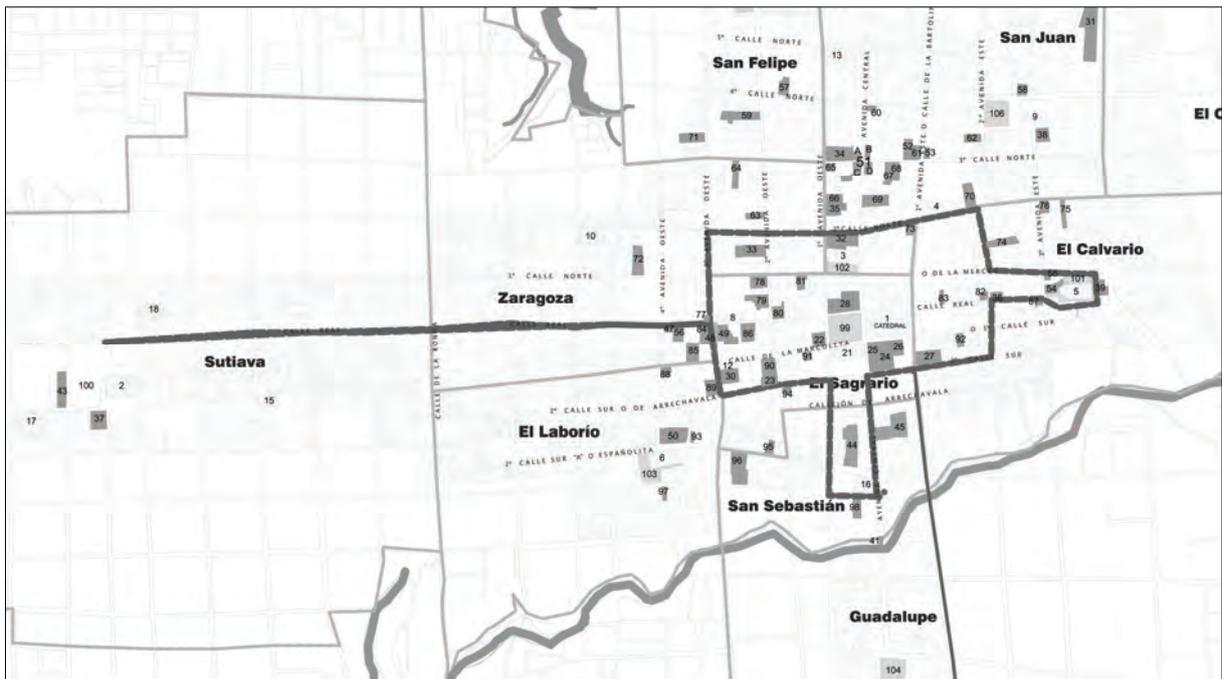
L'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription de la Cathédrale de León, Nicaragua, soit **renvoyée** à l'État partie afin de lui permettre de :

- approuver officiellement et mettre en œuvre le plan de gestion de la cathédrale par toutes les parties prenantes administratives et par l'État partie lui-même ;
- compléter, approuver et commencer la mise en œuvre du plan de développement municipal ;
- légèrement modifier les délimitations de la zone tampon afin d'en retirer les axes linéaires qui longent la Calle Real et traversent El Sagrario en direction de Guadalupe.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- continuer de chercher des moyens de résoudre la situation concernant les vendeurs de rue qui utilisent les rues et les espaces publics autour de la cathédrale pour leur commerce ;

- remédier d'urgence au problème du raccordement du système électrique et au problème de mise à la terre du paratonnerre, car ce sont des questions de sécurité publique ;
- déplacer la tour de transmission disgracieuse située devant la cathédrale ;
- compléter le plan de gestion de la cathédrale par un chapitre sur la préparation aux risques ;
- poursuivre ses efforts pour renforcer la confiance et la collaboration entre les parties prenantes ;
- prendre des dispositions particulières avec les autorités du diocèse afin d'achever l'inventaire du trésor de la cathédrale tout en garantissant sa conservation et sa sauvegarde.



Plan indiquant les délimitations révisées du bien proposé pour inscription



Façade ouest



Façade nord



Vue intérieure



Cour du Prince